

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**BANQUE DE TUNISIE**

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La Banque de Tunisie informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'Administration a décidé, compte tenu des circonstances de force majeure actuelles, de reporter la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) prévue initialement pour le 22 avril 2020, à une date qui sera fixée et communiquée ultérieurement.

La Banque de Tunisie invite ses actionnaires à consulter ses Etats Financiers publiés sur les sites du CMF et de la BVMT sur sa situation et ses résultats au 31 décembre 2019.

La situation très solide qui se dégage à cette date, avec notamment un ratio de solvabilité supérieur à 16% (soit 160% de l'exigence réglementaire) avait permis au Conseil d'Administration de proposer à l'AGO la distribution d'un dividende de 0,300 Dinar par action.

L'évolution extrêmement rapide de la pandémie au niveau international et en Tunisie, l'impact attendu des mesures prises pour la contrer et la recommandation de la Banque Centrale de Tunisie formulée dans sa Note du 1<sup>er</sup> avril nous amènent à revoir cette proposition.

La situation financière et ses fondamentaux solides doivent permettre à la Banque de Tunisie de traverser cette période de fortes turbulences anticipées, caractérisée par une augmentation des risques, sans remettre en cause la confiance témoignée par ses clients et actionnaires.

La nouvelle proposition qui sera faite à l'AGO en matière d'affectation du résultat de 2019 tiendra compte des prévisions de l'impact de cette crise et sera en conformité avec la Note de la BCT du 1<sup>er</sup> avril 2020.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.